

de la Commune de Vicovalto, Arcendi-joument de Bastia, Corse, sont
Comparans Pierre Paul Pellegrini, âgé de quatre-vingt-deux et Octavien
Baptiste Grogiani, âgé de quarante-deux ans, tous deux gendres-champêtres de
cette Commune, y demeurant et voisins du dit lieu, lesquels nous ont déclaré que
le huitième de l'Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

N^o 40.
Marguerite
Davini, née
Oliveri.

Lequel huitième de l'Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

ainsi que nous
nous en sommes
assuré.
Par Tribunal
Président

N^o 41.
Renard
Novella.

Lequel huitième de l'Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

declare que le Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

N^o 42.
Marie
Mattei.

Lequel huitième de l'Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

N^o 43.
Michel
Morcelli.

Lequel huitième de l'Orge de l'année, est décidé, ainsi que nous avons promis à vous,
en cette Commune, par nos Martin Delanducci, âgé de vingt-neuf ans, et
ni et demeurant à Vicovalto, fils de Mathia Delanducci, et de Onofre
Francisco Casanova, Et il a été donné lecture au présent acte des comparans et
actes, lesquels nous ont par signés avec nous, après lecture en votre présence
Et au Tribunal

Angeli

Président

Et au Tribunal